

SOMMAIRE

DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES

Portrait de la
situation 2011 p. 1

Le Fonds Desjardins
Environnement dévoile
ses cibles 2012 p. 6

De l'importance des
droits de vote p. 7

DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES

PORTRAIT DE LA SITUATION 2011



En 2011, le programme d'engagement des entreprises du Fonds Desjardins Environnement (FDE) ciblait neuf entreprises suivant les recommandations de notre partenaire Placements NEI et du groupe consultatif en environnement de Fonds Desjardins. Rappelons que ce dernier est formé d'experts indépendants œuvrant dans le secteur de l'environnement.

L'objectif de ce programme d'engagement est de dialoguer avec les entreprises dont les titres composent le FDE afin de les inciter à adopter

de meilleures pratiques environnementales. Le dialogue a été mené conjointement avec Placements NEI. Les résultats obtenus sont majoritairement positifs et, même si les objectifs n'ont pas tous été atteints, les entreprises font preuve de leur ouverture et de leur volonté d'évoluer.

Les **résultats des négociations avec chaque entreprise** sont présentés dans les pages qui suivent.

Légende: Dialogue en progrès ↗ Stable → En recul ↘



Entreprise et secteur d'activité	Tendance du dialogue	Objectifs du dialogue	Actions posées en 2010-2011
Crescent Point Energy (Énergie)	↗	<ul style="list-style-type: none"> – Gérer les risques liés à l'eau. – Assurer la mise de côté de fonds suffisants pour la réhabilitation. 	<ul style="list-style-type: none"> – Rencontre en septembre 2010. – Visite du site d'exploitation en Saskatchewan. – Discussions pour mieux comprendre le modèle d'affaires. – Discussions à propos de leur fonds dédié à la réhabilitation, qui semble être à l'avant-garde de l'industrie.
Enbridge (Énergie)	↘	<ul style="list-style-type: none"> – Obtenir un consentement libre, préalable et informé (CLPI) de la part des Premières Nations. – Inclure les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la rémunération des cadres. 	<ul style="list-style-type: none"> – Poursuite des discussions à propos du projet de pipeline Gateway, dont le tracé traverse les territoires des Premières Nations. – Enbridge tente d'obtenir leur consentement libre, préalable et informé (CLPI) et leur a offert la propriété partielle du projet. – Plusieurs nations côtières demeurent opposées au projet et l'opposition a été très forte au moment de l'assemblée générale. – Réitération de nos préoccupations au PDG, Pat Daniel. – Enbridge affirme que la performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) est incluse dans le calcul de la rémunération. – Pourtant, aucune cible n'est divulguée. – Malgré le déversement de pétrole important ayant eu lieu dans le Michigan en 2010, la dernière circulaire de la direction de l'entreprise annonçait que le PDG recevrait une des plus importantes rémunérations des dernières années.
Encana (Énergie)	↗	<ul style="list-style-type: none"> – Gérer les risques liés à l'eau dans les opérations de fracture hydraulique d'extraction de gaz de schiste en Amérique du Nord. 	<ul style="list-style-type: none"> – Rencontre au mois de mai 2011. – Encana procède à des analyses témoins de l'eau avant de procéder à la fracture hydraulique. – Elle exige de ses fournisseurs qu'ils divulguent la formule des liquides utilisés dans les opérations de fracture hydraulique. – L'entreprise participe à l'Initiative sur l'eau du Projet de divulgation du carbone (<i>Carbon Disclosure Project</i>). – Encana étudie actuellement ses processus pour évaluer, déterminer et minimiser la quantité de produits chimiques toxiques utilisés. – L'entreprise est engagée dans un projet à Horn River, en Colombie-Britannique, qui prévoit l'utilisation d'eau non potable pour les opérations de fracture.

Légende: Dialogue en progrès ↗ Stable → En recul ↘



Entreprise et secteur d'activité	Tendance du dialogue	Objectifs du dialogue	Actions posées en 2010-2011
Encana (suite) (Énergie)	↗	<ul style="list-style-type: none"> – Inclure les aspects ESG dans la rémunération des cadres. 	<ul style="list-style-type: none"> – Rencontre en novembre 2010 pour faire connaître nos préoccupations. – La circulaire de la direction 2011 ne semble pas avoir évolué depuis l'année dernière.
Suncor Energy (Énergie)	↗	<ul style="list-style-type: none"> – Renforcer la surveillance des ressources en eau dans l'exploitation des sables bitumineux et assurer un fonds de réhabilitation suffisant. – Inclure les aspects ESG dans la rémunération des cadres. 	<ul style="list-style-type: none"> – Discussions pour assurer que les sources d'eau potable sont protégées de l'expansion de l'exploitation des sables bitumineux grâce à une surveillance étroite et indépendante. – Suncor continue de confier ce mandat au Regional Aquatic Monitoring Program, qui a pourtant été critiqué. – Participation à un panel de parties prenantes organisé par Suncor. – Placements NEI demande plus de transparence quant à la façon dont l'entreprise entend financer le fonds de réhabilitation du territoire. – Envoi d'une lettre au conseil d'administration. Suncor s'est montrée ouverte à en savoir plus sur nos attentes. – En attente de voir des changements concrets dans la prochaine circulaire de la direction.
Talisman (Énergie)	↗	<ul style="list-style-type: none"> – Gérer les risques liés à l'eau dans les opérations de fracture hydraulique. – Obtenir un consentement libre, préalable et informé de la part des peuples autochtones. – Inclure les aspects ESG dans la rémunération des cadres. 	<ul style="list-style-type: none"> – Rencontre avec l'entreprise. – Discussions à propos de la réglementation sur la fracture hydraulique qui sera mise en place au Québec. – Placements NEI encourage fortement l'entreprise à s'engager et à se doter des meilleures pratiques en la matière. – Discussions à propos des exploitations dans les pays à haut risque comme le Pérou, la Colombie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG). – Le contexte particulier de ces pays indique que des précautions particulières devraient être prises pour obtenir le CLPI de la part des peuples autochtones. L'entreprise a publié une politique à l'avant-garde des pratiques de l'industrie pour son exploitation en PNG. – Envoi d'une lettre et rencontre avec le conseil d'administration en novembre 2010. – Talisman s'est montrée ouverte à en savoir plus sur nos attentes. – On note une amélioration dans les cibles inscrites dans sa plus récente circulaire : Talisman se positionne comme un leader dans l'industrie du pétrole en liant le versement de 20 % des primes à la performance de l'entreprise sur les plans de la santé et de la sécurité.

Légende: Dialogue en progrès ↗ Stable → En recul ↘



Entreprise et secteur d'activité	Tendance du dialogue	Objectifs du dialogue	Actions posées en 2010-2011
Barrick Gold (Matériaux)	↗	<ul style="list-style-type: none"> – Obtenir un consentement libre, préalable et informé de la part des peuples autochtones. – Renforcer les structures de gouvernance pour assurer une gestion adéquate des risques ESG. 	<ul style="list-style-type: none"> – Rencontre avec l'entreprise en septembre. – Discussions portant sur les progrès réalisés au regard de sa ligne directrice en matière d'interaction avec les communautés. – Barrick a évolué et aborde la conception des nouveaux projets différemment. – L'entreprise a donné son appui aux Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme. – Rencontres tenues en janvier, en mars et en août 2011. – Discussions portant sur les améliorations à apporter à la sécurité dans la mine de North Mara, les événements impliquant la violation de droits de la personne survenus à la mine de Progera et la nécessité d'établir un rapport d'études d'impact sur les droits de la personne. – L'an dernier, Placements NEI a suggéré à l'entreprise de doter son conseil d'administration d'un expert en droits de la personne. – En avril, au cours de l'assemblée générale annuelle, l'expérience du candidat proposé en matière de responsabilité sociale a été jugée insuffisante pour les besoins d'une minière internationale. – Placements NEI n'a pas approuvé cette nomination et en discutera avec l'entreprise.
Goldcorp (Matériaux)	↗	<ul style="list-style-type: none"> – Obtenir un consentement libre, préalable et informé de la part des peuples autochtones. – Assurer l'application des recommandations issues du rapport d'études d'impact sur les droits de la personne. 	<ul style="list-style-type: none"> – Rencontre avec l'entreprise en mai, en septembre et en novembre. – Discussions à propos du CLPI et des recommandations issues du rapport d'études d'impact sur les droits de la personne publié en mai 2010. – L'entreprise a montré le sérieux de sa démarche en publiant trois mises à jour concernant la réalisation des recommandations. – Il est encourageant de constater que le gouvernement du Guatemala conduit actuellement des dialogues multipartites pour désamorcer la controverse entourant la mine Marlin. – Goldcorp a récemment publié une nouvelle politique en matière de responsabilité sociale et de droits de la personne. Placements NEI a été consultée pendant sa rédaction et est heureuse de constater que l'entreprise encadre mieux la gestion de ces enjeux.

Légende: Dialogue en progrès ↗ Stable → En recul ↘



Entreprise et secteur d'activité	Tendance du dialogue	Objectifs du dialogue	Actions posées en 2010-2011
Potash (Matériaux)	↗	<ul style="list-style-type: none"> – Mettre au point et appliquer une stratégie concernant l'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> – Potash a répondu au questionnaire sur les risques liés à l'eau du Projet de divulgation du carbone. – Placements NEI essaie d'organiser une rencontre avec l'entreprise, qui n'est plus aux prises avec l'offre d'achat hostile de BHP.
Teck (Matériaux)	↗	<ul style="list-style-type: none"> – Établir des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre. – Obtenir un consentement libre, préalable et informé de la part des peuples autochtones. 	<ul style="list-style-type: none"> – Rencontre en mars 2011. – Teck participe au Projet de divulgation du carbone, mais n'a toujours pas fixé de cibles de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et entrevoit la croissance de son exploitation dans les sables bitumineux. – L'entreprise travaille sur des cibles de réduction par unité de production. – Teck entretient d'excellentes relations avec les Premières Nations de la Colombie-Britannique, mais n'est pas prête à adopter le langage du CLPI. – Sa politique en matière de relation avec les peuples autochtones est en révision et certains aspects du principe de CLPI y seront intégrés. – Placements NEI a participé à l'assemblée annuelle et à un panel des parties prenantes, une initiative de l'entreprise.

LE FONDS DESJARDINS ENVIRONNEMENT DÉVOILE SES CIBLES 2012

Pour la troisième année consécutive, le Fonds Desjardins Environnement entreprendra un dialogue avec des entreprises ciblées pour faire progresser leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Le choix de ces 15 sociétés canadiennes repose sur les recommandations de notre partenaire Placements NEI et du groupe consultatif en environnement de Fonds Desjardins, composé d'experts indépendants œuvrant dans le secteur de l'environnement. Ce choix a été effectué en septembre.

Le tableau ci-dessous présente le secteur d'activité des entreprises, les sujets sur lesquels portera le dialogue ainsi que l'année au cours de laquelle le dialogue a commencé.

Entreprise	Secteur d'activité	Sujet	Ciblé depuis
Barrick	Matériaux	Droits de la personne	2010
Goldcorp	Matériaux	Droits de la personne	2010
Kinross	Matériaux	Consentement libre, préalable et informé	2012
Potash	Matériaux	Risques liés à l'eau	2009
Cenovus	Énergie	Sables bitumineux, consentement libre, préalable et informé	2009 (mais non en 2010)
Enbridge	Énergie	Consentement libre, préalable et informé	2010
Encana	Énergie	Fracturation hydraulique	2009
Suncor	Énergie	Sables bitumineux, programme de rémunération des cadres	2009
Talisman	Énergie	Fracturation hydraulique, consentement libre, préalable et informé	2009
Bombardier	Produits industriels	Minéraux qui alimentent les conflits	2012
Finning	Produits industriels	Changements climatiques	2012
Gildan	Consommation discrétionnaire	Risques liés à l'eau	2012
Tim Hortons	Consommation discrétionnaire	Empreinte forestière	2012
Rogers	Télécommunications	Minéraux qui alimentent les conflits	2012
Research In Motion	Technologies de l'information	Minéraux qui alimentent les conflits	2012

DE L'IMPORTANCE DES DROITS DE VOTE

Au moins une fois par année, toutes les entreprises cotées à la Bourse sont tenues d'organiser une assemblée générale de leurs actionnaires. C'est l'occasion de soumettre à leur approbation des questions importantes, comme l'élection des membres du conseil d'administration, et de nommer les vérificateurs de l'entreprise.

Il arrive aussi que des investisseurs soumettent des questions au vote des actionnaires parce qu'ils les jugent stratégiques pour l'avenir de l'entreprise. L'exercice du droit de vote est donc non seulement un droit, mais également une responsabilité qui incombe à tous les actionnaires d'entreprises.

En tant que détenteurs d'actions, les Fonds Desjardins sont actionnaires et propriétaires de centaines d'entreprises au Canada et dans le monde. La Politique régissant l'exercice des droits de vote par procuration des Fonds Desjardins énonce les principes et les positions défendues par ces derniers sur un ensemble de sujets relatifs à la gouvernance, à l'environnement et à la responsabilité sociale. Mise à jour régulièrement, cette politique guide notre vote à chaque proposition, que celle-ci soit soumise par l'entreprise ou par des actionnaires.

Par exemple, les Fonds Desjardins votent systématiquement contre une proposition qui demande de fusionner le poste de président du conseil d'administration et celui de président-directeur général, car cela va à l'encontre des meilleures pratiques de saine gouvernance. À l'opposé, ils votent pour les propositions qui offrent aux actionnaires un droit de regard sur la rémunération des cadres.

L'EXERCICE 2010-2011 EN CHIFFRES

- Les Fonds Desjardins ont exercé leur vote sur **12 000 propositions**.
- Quelque **366** d'entre elles ont été soumises par des actionnaires.
- Les Fonds Desjardins ont voté **en faveur de 82 % de l'ensemble des propositions**. En 2009-2010, c'étaient plutôt 88 %. Cette baisse par rapport à l'exercice précédent s'explique par le changement apporté à notre politique de droit de vote qui demande maintenant de voter contre l'inclusion d'options d'achat dans la rémunération des dirigeants.
- Les Fonds Desjardins ont voté **en faveur de 54 % des propositions présentées** par des actionnaires.

Notre politique en matière de droits de vote reflète nos préoccupations et celles de nos détenteurs à l'égard de la gestion des entreprises dans lesquelles nous investissons. Ainsi, l'exercice du droit de vote est utilisé dans une optique d'actionnariat engagé et constitue l'une des stratégies clés des Fonds Desjardins en investissement responsable.

En lien avec cet article, vous trouverez sur **fondsdesjardins.com** :

- La Politique régissant l'exercice des droits de vote par procuration des Fonds Desjardins ;
- Les résultats complets des votes de 2011.

Pour en savoir plus sur l'ISR et les portefeuilles SociéTerre, consultez votre conseiller de Desjardins ou la section ISR de **fondsdesjardins.com**.

Nous avons à cœur de connaître vos interrogations et commentaires sur l'investissement socialement responsable. Écrivez-nous à **isr@desjardins.com**.

Les Fonds Desjardins sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., courtier en épargne collective et filiale de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif et l'utilisation d'un service de répartition d'actifs peuvent donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié des Fonds Desjardins dans lequel le service de répartition d'actifs investit avant de faire un placement. Portefeuilles SociéTerre – Fonds Desjardins^{MC} est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

Placements NEI est une marque déposée et une marque de commerce appartenant à Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

